

MODULE A - Transports Publics Particuliers de Personnes

Durée totale : 2 jours

Durée : 3h30

- Évolutions législatives et réglementaires nationales
- Loi loti
- Les services réguliers, à la demande
- Les voitures de petite et de grande remise
- Les transports de personnes à mobilité réduite
- Les demandes d'agrément sécurité sociale

MODULE B - Réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur

Durée : 3h30

- Evolutions réglementaires relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière.
- Spécificité relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et leur signalétique
- Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

MODULE C - Sécurité Routière

Durée : 3h30

- Alcoolémie, stupéfiants
- Vitesse
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Constat amiable

– Test de connaissance du code de la route

MODULE D - Gestion, développement commercial et évolutions de l'environnement économique et technologique

Durée : 3h30

- Analyse PESTEL
- Business Plan
- Diagnostic externe de l'entreprise
- Développement des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques

Public concerné par la formation continue :

Les conducteurs de VTC titulaires de la carte professionnelle depuis cinq ans

Prérequis pour la formation continue :

- Permis de conduire en cours de validité
- Carte professionnelle de conducteur de VTC

Modalités et délais d'accès :

- Formation collective en présentiel
- Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le démarrage de la formation.

Lieu de formation :

BCH Formation, 18 avenue de l'Europe 93350 LE BOURGET

Objectifs définis de la formation continue :

- Piqûre de rappels et mise à jour concernant l'évolution de la réglementation du transport public particuliers de personnes et de l'activité de conducteur de voiture de tourisme avec chauffeur
- Sensibiliser le conducteur de voiture de tourisme avec chauffeur sur la sécurité routière
- Revoir les gestes de premiers secours.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pour la formation :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Téléviseurs
- Manuel l'Indispensable B26
- Fascicules pédagogiques
- Formateurs diplômés et/ou issus de la profession dispensée
- Mise en situation professionnelle (cas pratiques)
- Jeux de rôles
- Evaluation des besoins et du profil du participant

Moyen permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Groupes « Whatsapp » permettant aux candidats d'échanger avec les formateurs mais aussi entre eux à tout moment
 - Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Recueil individuel des attentes du stagiaire
 - Evaluation continue durant la session
 - Remise d'une attestation de fin de formation
 - Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
 - Entretien avec les formateurs

Référent pédagogique et formateurs :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, à savoir M Ismaël BEZZAOUYA, joignable au 0683523112.

Le bon déroulement est assuré par les formateurs désignés par l'organisme de formation.

Situation de handicap :

Certaines situations de handicap sont incompatibles avec le métier visé par cette formation. Nous tenons à votre disposition la liste des affections concernées ; et mettons tout en œuvre pour vous orienter de la meilleure des façons.